



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Rapport du jury CAFIPEMF**

**Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou Professeur des Écoles Maître Formateur**

### **Académie d'Aix-Marseille Session 2024 – 2025**

Sous la présidence de Madame BLUA, Inspectrice d'Académie, Directrice  
Académique des Services de l'Éducation Nationale des Alpes-de-Haute-Provence  
Par délégation de Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

Présidente du jury  
Véronique BLUA  
IA-DASEN  
des Alpes-de-Haute-Provence

Signature de la Présidente du jury

## **Références réglementaires**

Circulaire du 19-5-2021 / BO n°21 du 27/05/21

Le certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) est exigé des candidats aux fonctions comportant des activités d'animation, de recherche et de formation dans le cadre de la formation initiale et continue des instituteurs ou des professeurs des écoles.

Cet examen a été rénové à la session 2022. Il vise désormais à inscrire le candidat dans un cursus accompagné lui permettant une appropriation progressive des enjeux et des compétences liées aux fonctions de formateur, en le préparant en exercice aux attendus de l'examen.

Le candidat s'inscrit à l'examen en année N-1 et se présente aux épreuves au cours de l'année N. Il se présente à deux épreuves d'admission, la première composée de deux séquences et la deuxième constituée de quatre séquences. Des modules de formation de 5 semaines non consécutives sont prévus pour préparer les épreuves : observation et pratique accompagnée auprès d'un Professeur des écoles Maître Formateur (PEMF) ou Conseiller Pédagogique (CP) et formation assurée conjointement par l'académie d'exercice du candidat et par l'INSPE.

Ce rapport est destiné aux candidats de la session 2024, lauréats ou non, mais aussi enseignants qui envisagent de se présenter et qui pourront y trouver des informations utiles afin d'identifier les attendus incontournables de cette certification sur les pratiques pédagogiques, sur la réflexivité attendue et sur la mission de formateur.

IA-DASEN, Présidente du jury CAFIPEMF de l'Académie d'Aix-Marseille

Véronique BLUA

# Sommaire

- I. Cadre général, textes de référence**
  
- II. Analyse des données quantitatives**
  
- III. Analyse des données qualitatives**
  
- IV. Remarques générales sur l'ensemble des épreuves de certification**

## I. Cadre général, textes de référence

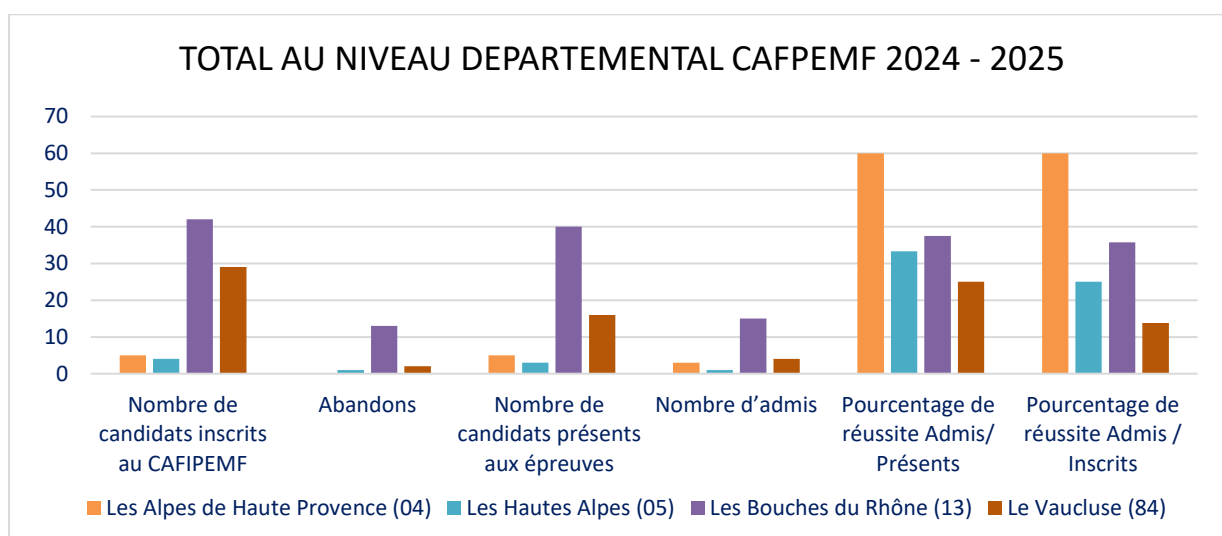
- **Décret n° 2021-548 du 4 mai 2021** modifiant le décret n° 85-88 du 22 janvier 1985 relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043475476>
- **Arrêté du 04 mai 2021** fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur : NOR : MENH2104772A, JORF n°0105 du 5 mai 2021, Texte n° 8 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043475491>
- **Circulaire n° 2021 du 19 mai 2021** parue au BOEN n°21 du 27 mai 2021 relative à l'organisation de l'examen et à la nature des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur : NOR : MENE2115553C, MENJS - DGESCO C1- 2 <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo21/MENE2115553C.htm>
- **Bulletin Académique EAFC1046 -215 du 19/05/2025** concernant l'organisation du Certificat d'Aptitude Aux Fonctions de Formateur - CAFIPEMF <https://bulacad.ac-aix-marseille.fr/uploads/BA/BA1046/EAFC1046-215.pdf?ts=1748845503>

## II. Analyse des données quantitatives

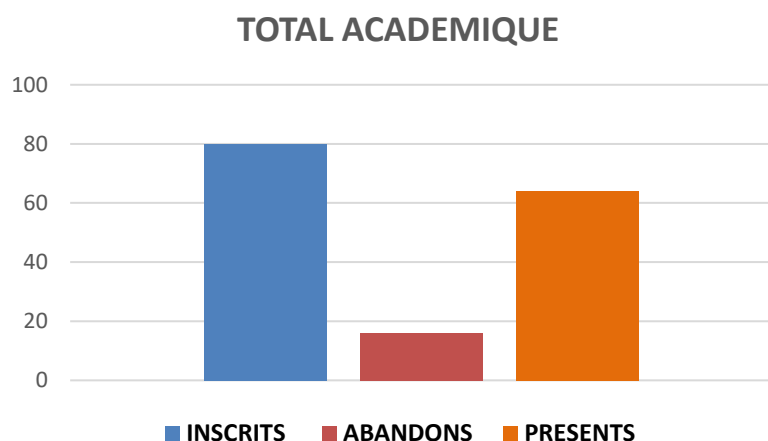
Candidats				
Nombre de candidats inscrits au CAFIPEMF	Abandons	Nombre de candidats présents aux épreuves	Nombre d'admis	Pourcentage de réussite
<b>80</b>	<b>16</b>	<b>64</b>	<b>23</b>	<b>35,93 %</b>
<b>Epreuves d'admission hors spécialisation</b>	<b>16</b>	<b>62</b>	<b>21</b>	<b>33,87 %</b>
<b>Epreuves facultatives complémentaires de spécialisation</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>

Résultats					
Epreuve 1 Note maximale	Epreuve 1 Note minimale	Epreuve 1 Moyenne	Epreuve 2 Note maximale	Epreuve 2 Note minimale	Epreuve 2 Moyenne
<b>19</b>	<b>6</b>	<b>10,32</b>	<b>20</b>	<b>5,5</b>	<b>9,99</b>

Résultats des épreuves facultatives complémentaires de spécialisation		
Epreuve Note maximale	Epreuve Note minimale	Epreuve 1 Moyenne
<b>17</b>	<b>12</b>	<b>15,33</b>



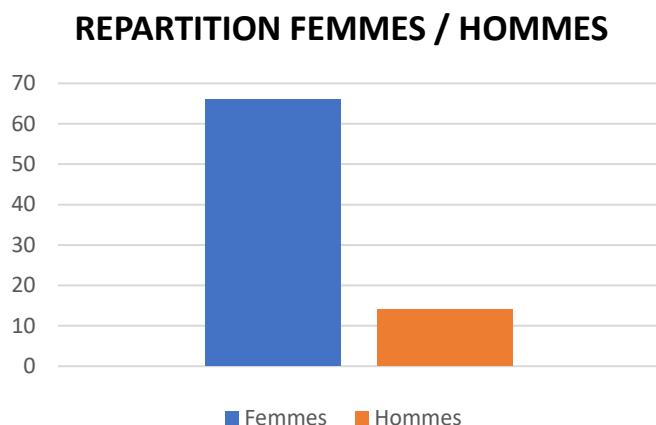
▫ **Répartition du nombre de candidats inscrits**



	TOTAL ACADEMIQUE
INSCRITS	80
ABANDONS	16
PRESENTS	64

Tous les candidats se sont présentés aux épreuves d'admission.

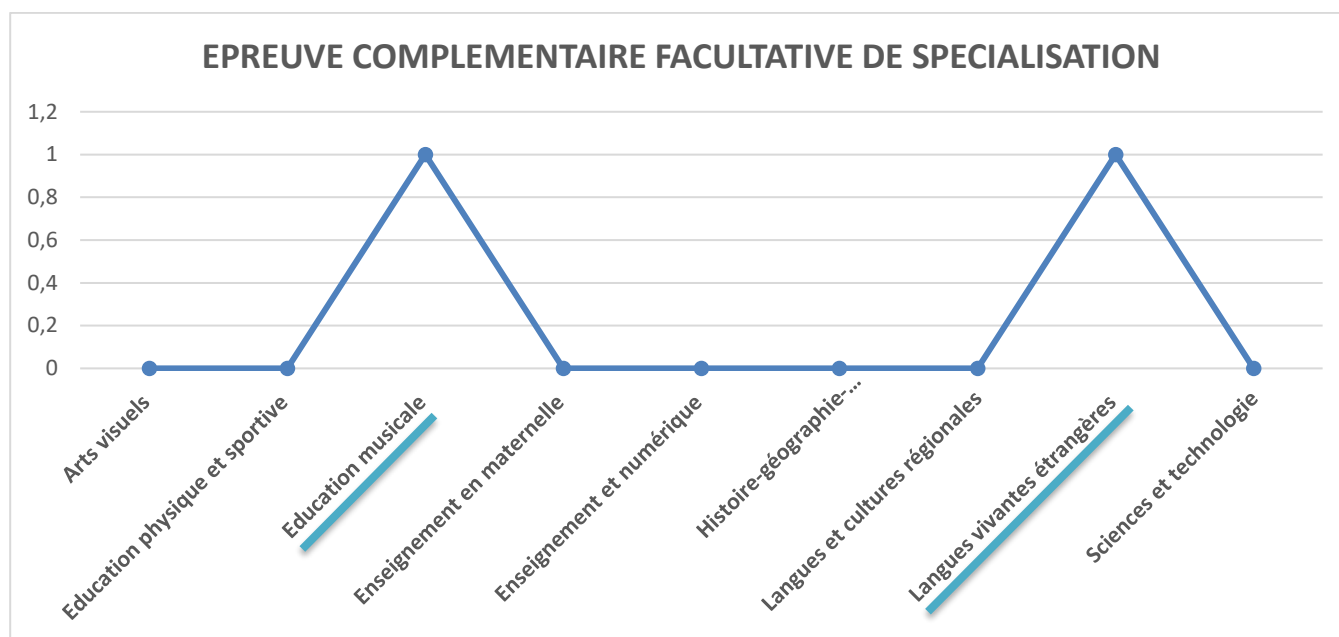
▫ **Répartition des hommes et des femmes pour les inscrits**



	TOTAL ACADEMIQUE
FEMMES	66
HOMMES	14
<b>TOTAL ACADEMIQUE</b>	<b>80</b>

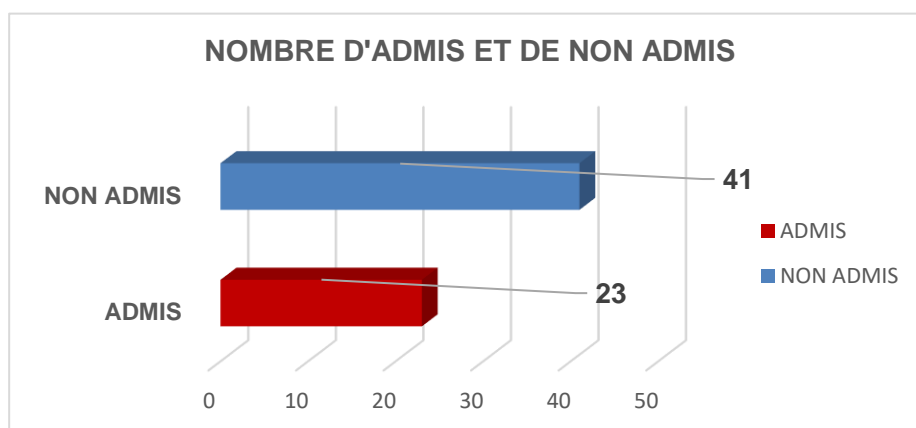
82,5 % des candidats étaient des femmes et 17,5 % des hommes.

▫ **Répartition du choix de l'épreuve complémentaire facultative de spécialisation**



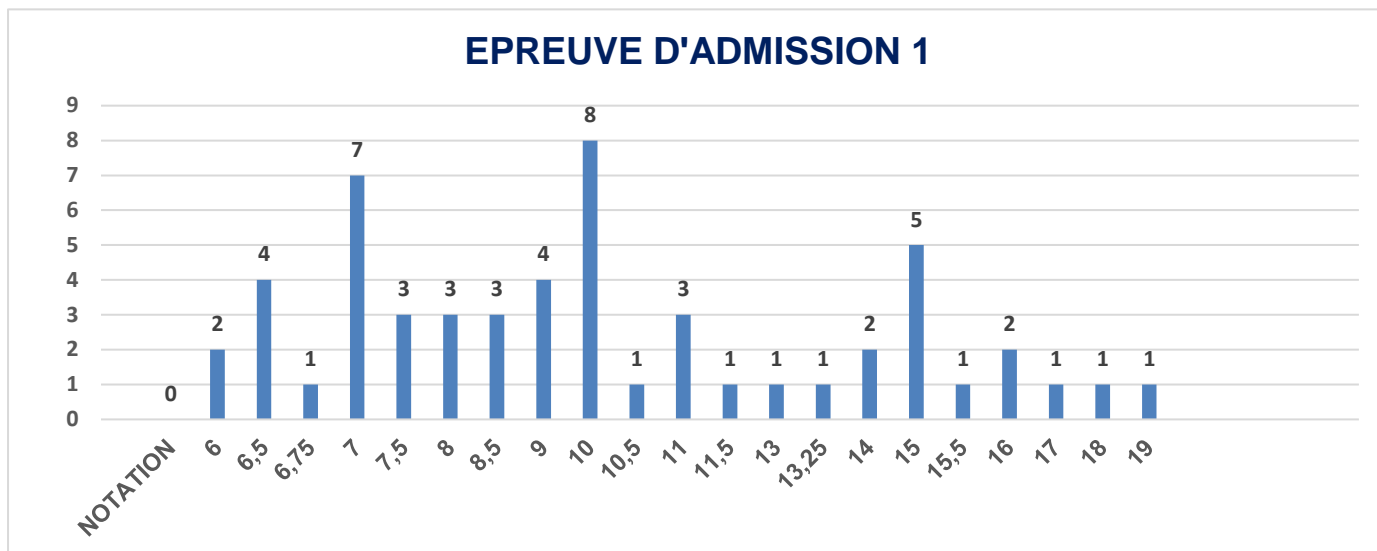
Les candidates se sont présentées aux épreuves complémentaires facultatives l'une dans le domaine en Education Musicale et l'autre dans celui des Langues vivantes étrangères. Elles ont réussi l'épreuve comportant trois séquences dans leurs domaines respectifs.

▫ **Répartition du nombre de candidats présents admis et non admis**



35,93 % des candidats ont réussi les deux épreuves d'admission et ont obtenu 20 ou plus de 20 sur 40.  
64,06 % des candidats n'y sont pas parvenus.

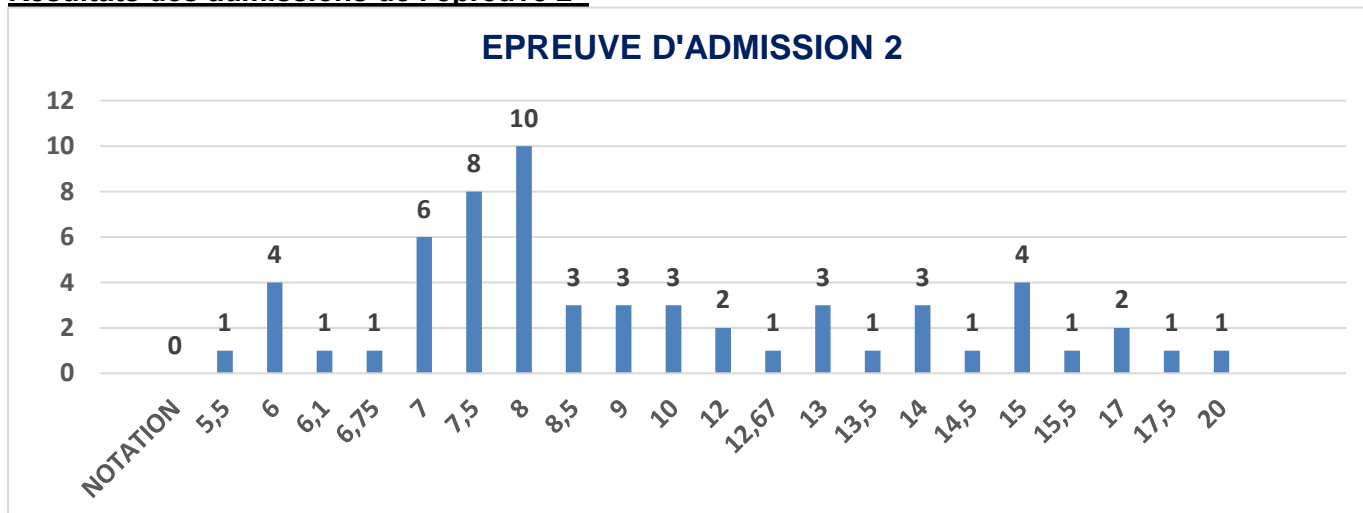
▫ **Résultats de l'épreuve 1 d'admission**



1 candidat a été crédité d'un 19 sur 20 soit la plus haute note.  
 28 candidats sur 55 soit 50,91% ont eu une note au-dessus de la moyenne.  
 7 candidats ont conservé le bénéfice de l'épreuve 1.

Entre 4 et 5,9	0 candidat	0%
Entre 6 et 7,9	17 candidats	30,91%
Entre 8 et 9,9	10 candidats	18,18%
Entre 10 et 13,9	15 candidats	27,27%
Entre 14 et 15,9	8 candidats	14,55%
Entre 16 et 17,9	3 candidats	5,45%
18 et au-dessus	2 candidats	3,64%

**Résultats des admissions de l'épreuve 2**



1 candidat a été crédité d'un 20 sur 20 soit la plus haute note.  
 23 candidats sur 60 soit 38,33 % ont eu une note au-dessus de la moyenne.  
 2 candidats ont conservé le bénéfice de l'épreuve 2.  
 1 candidat a abandonné l'épreuve 2.

Entre 4 et 5,9	1 candidat	1,67 %
Entre 6 et 7,9	20 candidats	33,33 %
Entre 8 et 9,9	16 candidats	26,67 %
Entre 10 et 13,9	10 candidats	16,67 %
Entre 14 et 15,9	9 candidats	15%
Entre 16 et 17,9	3 candidats	5 %
18 et au-dessus	1 candidat	1,67 %

### **III. Analyse des données qualitatives**

Les deux épreuves d'admission permettent d'évaluer les compétences attendues d'un formateur dans les quatre domaines sur lesquels se fonde la certification :

- penser, concevoir, élaborer ;
- mettre en œuvre, animer, communiquer ;
- accompagner ;
- observer, analyser, évaluer.

#### **A. Première épreuve d'admission : deux séquences le même jour**

##### **▫ SÉQUENCE 1 : observation par le jury d'un temps d'enseignement en classe**

L'enseignement observé par le jury porte principalement, au choix du candidat et en fonction de son lieu d'exercice professionnel :

- soit sur le français en école élémentaire ou sur les activités langagières en école maternelle ;
- soit sur les mathématiques en école élémentaire ou sur la construction du nombre en école maternelle.

*Le temps d'enseignement observé durant cette séquence peut également porter, de manière complémentaire et au choix du candidat, et pour une durée maximum de 20 minutes, sur un autre domaine d'enseignement du programme, à condition que cela contribue explicitement à l'apprentissage des élèves en français ou en mathématiques.*

##### **▫ SÉQUENCE 2 : entretien entre le candidat et le jury, immédiatement consécutif au temps d'enseignement observé**

Durant cet entretien, le jury vérifie la capacité du candidat à conduire une analyse de sa propre pratique, à l'inscrire dans le cadre des programmes d'enseignement, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et des attendus institutionnels liés au contexte d'exercice, à proposer des outils, démarches et supports d'enseignement de qualité. Il s'assure en particulier de la bonne maîtrise par le candidat des contenus didactiques et pédagogiques de l'enseignement du français ou des mathématiques.

##### **➤ Points majoritairement réussis :**

Les séances observées ont été préparées avec sérieux, les préparations étaient finalisées avec des références. Le cadre de travail est construit, les habitudes de travail sont bien installées chez les élèves.

##### **➤ Points à faire évoluer :**

Certaines connaissances dans le domaine de la didactique des enseignements sont à consolider. Les candidats doivent être plus au clair avec les concepts qu'ils mettent en œuvre dans leur classe en particulier pour les séances observées lors de la venue du jury.

Lors de l'échange avec le jury certains candidats ont du mal à interroger de manière analytique leur séance et restent sur une description des différents temps.

Les candidats totalement déchargés de classe rencontrent parfois des difficultés dans la maîtrise des gestes professionnels dans la classe.

Les dossiers présentés au jury peuvent être soit succincts, soit pléthoriques et manquent alors de lisibilité.

La gestion du temps : des séances complexes sans clôture dans le temps imparti.

Les interactions entre élèves sont peu parfois développées alors que celles entre enseignant et élèves sont trop souvent privilégiées. Lors de certaines séances, l'enseignant n'accompagne qu'un groupe d'élèves durant toute la durée de l'observation.

Le traitement pédagogique de l'erreur est peu exploité ce qui entrave les élèves dans la compréhension de leur erreur. Les élèves sont en difficulté durant la séance : peu d'étayage, peu d'émergence de procédures et d'éléments explicites attestant les progrès et la réussite des élèves.

Les documents de préparation doivent comporter des indications sur la différenciation prévue et sur les obstacles anticipés. L'accessibilité doit être visible.

##### **➤ Conseils aux candidats pour la séquence 1 de la première épreuve :**

##### **Structure de l'enseignement**

- Il est attendu des candidats une maîtrise experte dans la conduite d'une situation d'apprentissage.
- Il est attendu d'organiser l'enseignement en s'appuyant sur un enseignement explicite et structuré. Cet enseignement doit inclure une phase de réactivation des pré requis, un temps de pratique guidée ainsi qu'une phase d'institutionnalisation.
- Le candidat doit inscrire la séance présentée dans un processus d'apprentissage clairement défini et donner au jury les éléments permettant de l'appréhender.
- Le candidat doit anticiper la différenciation pédagogique ainsi que le scénario de sa mise en œuvre.

### Travail de groupe

- En cas de choix d'un travail de groupe, celui-ci doit apporter une réelle plus-value à la séance et notamment favoriser la participation active de l'ensemble des élèves.

### Accessibilité des apprentissages

- Plutôt que d'alléger la quantité de travail pour les élèves fragiles, il est recommandé, avec exigence, de rendre les apprentissages accessibles tout en conservant le même objectif d'apprentissage pour tous les élèves, dans la mesure du possible.

### Différencier pour tous les élèves

- La conception systématique de supports variés (visuels, auditifs, kinesthésiques) participe à une différenciation raisonnée.
- Les modalités de travail diversifiées (individuel, binômes, groupes homogènes/hétérogènes) contribuent à la compréhension des attendus de la séance.
- Les étayages sont indispensables pour les élèves en difficulté et les enrichissements pour les élèves avancés.
- L'identification claire des besoins spécifiques de l'ensemble des élèves permet d'adapter en conséquence la séquence.

### Renforcer l'ancrage didactique

- La maîtrise des concepts didactiques fondamentaux de la discipline (obstacle didactique, transposition didactique, progression spiralaire, etc.) est nécessaire afin de justifier les choix pédagogiques tout en se référant explicitement aux recherches en didactique.
- La préparation d'un glossaire des notions didactiques clés peut être utile afin de les mobiliser lors de l'entretien.

### Penser la place de l'évaluation des acquis des élèves

- Le lien entre la différenciation pédagogique, la prévention et les remédiations est à réaliser de manière continue.

### ➤ **Conseils aux candidats pour la séquence 2 de la première épreuve :**

#### Préparation de l'entretien

- Lors de l'échange avec le jury, il serait nécessaire de dépasser les éléments strictement organisationnels. Une nécessaire prise de distance ou de hauteur est attendue de la part des candidats.
- Il serait pertinent de faire apparaître clairement les références bibliographiques sur lesquelles le candidat s'est appuyé pour construire sa séquence/séance de classe.
- Pour les candidats totalement déchargés de classe, veiller à ce que le côté « artificiel » de la séance n'empêche pas les élèves d'accéder au sens de la tâche et penser à analyser le biais de la situation lors de l'entretien qui suit l'observation.

- L'entretien se prépare en même temps que la séance, pour préciser les choix retenus et expliciter les perspectives à moyen et long terme.
- L'entretien s'inscrivant dans la polyvalence du premier degré, les candidats doivent témoigner d'une connaissance des guides institutionnels et des grands axes de la politique éducative ministérielle. Sans entrer dans l'exhaustivité, les connaissances des candidats ne doivent pas se réduire au seul domaine présenté.
- Un temps d'appropriation des documents d'accompagnement tels que les guides fondamentaux pour l'enseignement s'avère incontournable.
- Pour l'entretien, le candidat doit être capable de décrire avec précision ses intentions pédagogiques. Il est essentiel que cette description soit claire et accessible, évitant ainsi l'utilisation de vocabulaire jargonnant. A cet effet, le candidat peut s'appuyer sur des ressources théoriques pertinentes afin d'étayer ses propos, tout en rendant le savoir universitaire accessible, notamment à un enseignant qui entre dans le métier.

▷ **A titre d'exemple : Comment développer l'analyse réflexive ?**

- Pratiquer l'auto-analyse de séances en se filmant ou en tenant un journal réflexif ;
- Utiliser une grille d'analyse structurée (objectifs/moyens/résultats/ajustements) ;
- Préparer des exemples concrets d'adaptations mis en œuvre.

▫ **Séance collective animée dans le contexte d'exercice professionnel**

*Rappel du déroulement de l'épreuve*

Observation par le jury d'une séance collective animée par le candidat dans le cadre de son contexte d'exercice professionnel.

L'observation d'un candidat exerçant à titre dérogatoire les fonctions de conseiller pédagogique ou d'un Enseignant Référent aux Usages du Numérique est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une action de formation professionnelle collective. Cette action concerne un groupe d'enseignants en formation initiale ou en formation continue.

L'observation d'un candidat directeur d'école déchargé de classe est réalisée lors de l'animation par le candidat d'une réunion de nature pédagogique (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil école-collège) ou d'une action de formation professionnelle collective, initiale ou continue. Le thème de l'action collective de formation ou de la réunion pédagogique animée porte, au choix du candidat :

- soit sur le français en école élémentaire ou sur les activités langagières en école maternelle ;
- soit sur les mathématiques en école élémentaire ou sur la construction du nombre en école maternelle.

▷ **Points majoritairement réussis :**

Les actions de formation observées font l'objet d'une préparation sérieuse. Le jury a apprécié les candidats ayant préparé un écrit contextualisant la séance et la commande ayant présidé à la tenue de la formation.

Le jury apprécie les candidats qui peuvent être force de propositions innovantes.

Le jury apprécie la capacité du candidat à animer, réguler et recentrer les échanges en permettant la circulation de la parole et la participation active de tous, de manière à faire avancer le traitement de la problématique travaillée, à proposer des outils, démarches et supports didactiques et pédagogiques utiles, des prolongements possibles.

▷ **Points à faire évoluer :**

Les appuis didactiques sont souvent peu précis et ne permettent pas de mettre en lumière un lien explicite entre les pratiques de classe et les apprentissages réels des élèves.

▷ Conseils aux candidats :

- Il serait pertinent de faire apparaître clairement les références bibliographiques sur lesquelles le candidat s'est appuyé pour construire sa proposition de formation, d'analyser précisément la commande de formation en interrogeant son contexte, ses enjeux, ce qui est négociable et ce qui ne l'est pas, les problèmes que pose le sujet (pour l'institution, pour les élèves, pour les enseignants et pour les formateurs).

- Les candidats doivent garder à l'esprit qu'une formation doit s'appuyer autant que possible sur l'expérience professionnelle des enseignants (faire entrer le réel) et doit aboutir à des conseils opérationnels et priorités.
- Il s'agit pour le candidat d'explicitier pour lui-même, pour les stagiaires et pour le jury, les objectifs de la formation proposée.
- L'entretien se prépare en même temps que la séance, pour préciser les choix retenus et expliciter les perspectives à moyen et long terme en particulier dans le cadre d'un parcours de formation.
- Concernant l'accueil du jury, il est utile de prévoir une disposition des tables permettant un déroulement de l'épreuve optimal pour le candidat et pour le jury et de fournir tout document permettant d'explicitier la démarche proposée.

## **B. Seconde épreuve d'admission : quatre séquences**

Les séquences 1 et 2 sont consécutives. Elles ont lieu le même jour, dans un délai d'un mois maximum après la date de la première épreuve d'admission. Le candidat bénéficie d'une pause de 15 minutes entre les séquences 1 et 2.

La séquence 3 a lieu hors de la présence du jury, le candidat a au maximum deux semaines après la date des séquences 1 et 2 pour la réaliser. La séquence 4 se tient entre trois et quatre semaines après la date de la séquence 2.

### **▫ SÉQUENCE 1 : observation par le candidat, en présence du jury, d'un professeur des écoles titulaire ou stagiaire en exercice dans une classe**

Selon le choix précédemment opéré par le candidat pour le niveau et le domaine d'enseignement lors de la première épreuve d'admission, l'enseignant observé sera choisi dans un autre niveau (maternelle versus élémentaire) et conduira un temps d'enseignement dans un autre domaine d'enseignement (français ou activités langagières versus mathématiques ou construction du nombre).

### **▫ SÉQUENCE 2 : analyse de la séance observée par le candidat avec le professeur des écoles concerné, en présence du jury**

Cette phase de l'épreuve permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à mener un dialogue professionnel constructif en prenant appui sur les points forts et les marges de progrès de l'enseignant observé, à ordonner et hiérarchiser ses remarques, à formuler des conseils pertinents et opérationnels au regard de la situation observée et à s'assurer de leur compréhension, à proposer des pistes de réflexion et des prolongements possibles.

### **➤ Points majoritairement réussis :**

Les candidats ont eu le souci d'instaurer un cadre de dialogue bienveillant et constructif en partant des questionnements des enseignants observés et en valorisant systématiquement les points positifs relevés. Une posture d'accompagnement tangible permettant d'engager un dialogue constructif a été observée. L'analyse d'aspects professionnels en lien avec les didactiques disciplinaires et des références théoriques a été appréciée.

### **➤ Points à faire évoluer :**

En maternelle, le candidat doit être attentif à bien observer tous les ateliers et pas seulement l'atelier dirigé. Il faut également noter les prénoms des élèves dont les réactions questionnent, noter le timing des observations. Une bonne connaissance du niveau d'enseignement observé est attendue, avec des repères solides.

La bienveillance à l'égard des enseignants observés ne doit pas empêcher le candidat d'effectuer des choix forts et d'orienter volontairement la réflexion, notamment lorsque la séance observée n'a pas permis aux élèves de construire des apprentissages. La valorisation est essentielle mais ne doit pas être un frein à une analyse lucide de la pratique, c'est d'ailleurs ce qu'attendent la très grande majorité des enseignants observés.

Une grande disparité est observée entre les candidats quant à la conduite des entretiens. Ainsi les jurys ont apprécié les méthodologies de conduite d'entretien, à la fois souples et à l'écoute, mais suffisamment rigoureuses pour atteindre les objectifs ciblés.

Certains candidats ont monopolisé la parole, ce qui n'a pas permis à l'enseignant observé de faire preuve d'analyse critique. Il ne s'agit pas pour le candidat de faire étalage de ses connaissances théoriques, mais bien de les mobiliser à bon escient et en s'adaptant au niveau de l'enseignant observé.

Les conseils apportés ne sont pas hiérarchisés : les PE observés ne pointent pas forcément lors de la conclusion les axes prioritaires de progrès qui ont été évoqués par le candidat lors de l'entretien.

Un grand nombre de conseils donnés rendent difficiles une hiérarchisation essentielle et une opérationnalisation des pistes données.

Un manque d'appuis sur les références théoriques ne permet pas d'étayer suffisamment les propositions.

➤ Conseils aux candidats :

- Il est préconisé d'utiliser une grille d'observables pour conserver des traces des observations et préparer l'entretien.
- Se focaliser sur ce que dit et fait l'enseignant observé mais penser aussi à passer dans les rangs pour voir ce que produisent les élèves, les questionner ; puis mettre en parallèle ces observations avec la fiche de préparation et l'objectif déterminé.
- L'attention doit être portée sur le travail de préparation (objectifs ciblés, modalités d'apprentissage, structuration de la séance, institutionnalisation des savoirs) ainsi que sur la passation de consigne.
- Il est recommandé de s'appuyer sur des références didactiques ou des cadres théoriques explicites pour conforter des choix ou formuler des conseils.
- Être très explicite sur les points forts relevés mais aussi sur les points faibles voire les erreurs commises.
- La posture d'un formateur bienveillant permet également de pointer les erreurs commises. Il est nécessaire de mettre en évidence au moins un point sur un domaine d'enseignement ciblé.
- Tous les aspects liés à la sécurité sont à relever si des manques sont observés.
- Le candidat doit accompagner l'évolution professionnelle avec bienveillance et exigence. Après avoir mis en avant les points positifs, il doit être capable de critiquer objectivement des aspects précis de la séance de manière constructive, en proposant des pistes d'amélioration claires et précises.
- La reformulation des préconisations en fin de séance est un atout supplémentaire.
- Les préoccupations de l'enseignant observé sont à prendre en compte dans l'analyse de la séance.
- Le propos est à structurer afin d'annoncer les axes réflexifs à aborder (*a minima* un en didactique et un en pédagogique).
- Il ne faut pas négliger la possibilité d'aborder la préparation écrite de manière à en faire un objet de travail et de réflexion. Il s'agit en effet d'un outil fort utile à la réflexion professionnelle.
- L'équilibre de temps de parole entre l'enseignant observé et le candidat est à trouver afin de rendre les échanges efficaces.
- Il est nécessaire de se doter d'observables (production d'élèves, outils professionnels etc...) et en rendre compte à l'enseignant observé.
- L'éclairage du contexte de la séance observée par la théorie permet une montée en compétence de l'enseignant.

▫ **SÉQUENCE 3 : production par le candidat d'un rapport de visite sur la séance observée en séquence 1**

Le rapport de visite prend la forme d'un écrit rédigé sur papier libre d'une longueur maximum de deux pages. Il est transmis par le candidat au service organisateur dans un délai de deux semaines après la date de la séquence 2.

▫ **SÉQUENCE 4 : entretien du candidat avec le jury**

Le candidat procède à une analyse distanciée de son entretien avec l'enseignant observé lors de la séquence 2, explicite ses intentions et présente le rapport de visite rédigé en séquence 3.

Le questionnement du candidat par le jury dépasse le cadre de la séance observée en séquence 2. Il permet au jury d'apprécier les connaissances pédagogiques et didactiques du candidat, d'évaluer sa capacité à conseiller et à accompagner les professeurs des écoles, en particulier dans les domaines du français ou des mathématiques, à entendre et intégrer les remarques des examinateurs.

➤ **Points majoritairement réussis :**

Les rapports sont fidèles aux observations et aux conseils qui ont été apportés.

Les rapports sont « originaux » et sont le reflet des choix du candidat. Les documents produits sont majoritairement bien construits et utiles au stagiaire.

Lors de l'échange avec le jury, le retour sur les observables et les conseils permet au candidat de parfois aller plus loin ou d'infléchir certains éléments : cela est très positif (certains candidats corrigent ainsi certaines erreurs d'appréciation).

Les commissions ont apprécié la richesse, la densité des échanges et leur forme construite.

➤ **Points à faire évoluer :**

Privilégier les références ou outils qui sont en lien direct avec les pistes évoquées lors de l'entretien : les pages indiquées des guides Eduscol.

Le candidat doit produire un rapport de visite concernant la séance observée en séquence 1. Ce rapport doit reprendre les pistes d'amélioration évoquées lors de l'entretien, en y apportant des ressources supplémentaires ou des précisions pertinentes.

Certaines présentations sont parfois de la paraphrase, des échanges entre le candidat et le PE observé ou une "lecture" du rapport. Il est attendu du candidat de "sortir" de ce positionnement pour aller plus loin ou corriger certaines positions.

Une mise en forme du rapport gagnerait à être plus incisive et à mettre davantage en relief les points essentiels.

Les candidats éprouvent souvent des difficultés à identifier le destinataire de cet écrit. Dans un même document, on peut trouver des conseils qui sont formulés pour les enseignants observés, d'autres qui donnent à penser qu'ils sont formulés pour les membres de la commission.

➤ Conseils aux candidats :

▷ **Comment mener cette analyse d'entretien ?**

### Structurer l'analyse

- Adopter une méthode d'observation rigoureuse (grille d'observation, prise de notes organisée).
- Organiser le rapport selon un plan clair et l'annoncer : contexte, description factuelle, analyse, préconisations.
- Distinguer nettement description et analyse dans l'écrit.

### Enrichir les références théoriques

- Constituer un répertoire de références incontournables en sciences de l'éducation.
- Savoir mobiliser des références d'auteurs selon les situations.
- Articuler théorie et pratique en montrant comment les concepts éclairent les situations observées.
- Les formes de rapport très linéaires qui présentent des éléments descriptifs plus qu'analytiques sont à éviter.
- Il convient de garder à l'esprit que le rapport de visite est à destination de l'enseignant observé et que les formulations utilisées doivent correspondre à cet usage.
- Veiller à rendre un compte-rendu de visite conforme aux échanges et au contexte d'exercice professionnel.
- Bien identifier les fonctions d'un rapport de visite dans l'accompagnement d'un PE, avoir un regard critique sur la structuration de cet écrit.
- Penser à objectiver l'écrit pas des observables précis : traces produites par les élèves, propos d'élèves, réactions de l'enseignant, de manière à l'ancrer dans la réalité de la visite.
- Consolider la réflexion didactique afin de pouvoir soutenir une analyse pertinente. Ainsi, les réponses aux questions du jury pourront être étayées par des références théoriques, didactiques et institutionnels, en lien avec des exemples concrets.
- Penser lors de l'entretien à expliciter pour le jury la hiérarchisation et pourquoi certains points sont volontairement oubliés.
- Se positionner en tant que futur formateur et accompagnateur et se projeter dans des fonctions d'accompagnement.
- Savoir prendre du recul par rapport à l'entretien avec l'enseignant débutant. Admettre que certains points ont nécessité un travail de recherche en didactique par le candidat pour étoffer ses connaissances sur le sujet après l'épreuve.
- Pour préparer l'entretien final, être au fait de tout ce qui concerne le cycle d'enseignement observé et la progressivité du domaine depuis l'école maternelle.
- La deuxième épreuve d'admission permet au jury d'évaluer la posture du formateur. À cet égard, des connaissances en ingénierie de formation constituent un véritable atout. Il est essentiel d'avoir réfléchi à des modalités d'accompagnement, en tant que pair expert, et de disposer d'outils facilitant la prise de conscience des évolutions possibles pour favoriser la réussite des élèves.

- Des repères solides en connaissances didactiques des fondamentaux sont nécessaires pour éviter de laisser transparaître des doutes et donner l'impression au jury que les connaissances sont superficielles ou floues.

▷ **Comment développer une posture de formateur ?**

- Travailler sur l'écoute active et la reformulation ;
- Apprendre à questionner de manière constructive ;
- Pratiquer l'accompagnement bienveillant mais exigeant.

**IV. Remarques générales sur l'ensemble des épreuves de certification**

Si l'engagement dans la certification est une étape dans la construction professionnelle, la validation de la certification ne peut être considérée comme un point de départ de la construction de l'expertise.

D'une manière générale, il convient de comprendre le questionnement des jurys comme une invitation à la réflexion. Il s'agit de faire progresser sa pensée tout en acceptant la controverse professionnelle. Seule une préparation sérieuse et des contenus maîtrisés permettront de mettre en place une réelle analyse lors des échanges. Il est indispensable d'être à l'écoute des questions du jury qui doit amener le candidat à dépasser sa propre réflexion. Les candidats ayant su s'engager dans un réel dialogue professionnel constructif et étayé, qui ont fait preuve de capacité d'écoute et d'ouverture, ont été valorisés.